

THE SOCIAL
WORKER



L'ASSISTANT
SOCIAL

A QUARTERLY BULLETIN

OF THE INTERNATIONAL FEDERATION OF SOCIAL WORKERS

EDITOR : Jeanne-Marie Small
5, quai Capo d'Istria, Genève
(Suisse)

Vol. VII. No 1

March 1964

SOMMAIRE - CONTENTS

Friendship among Social Workers, by M.L. BREEN - "International Social Work" -
INTERNATIONAL COURSES ON SOCIAL POLICY AND ADMINISTRATION : Netherlands, United
Kingdom, France - World Recreation Congress. INFORMATIONS NATIONALES - NATIONAL
NEWS : Etats-Unis : Le service social à la télévision - France : XIXth Congress
of the National Association of Social Workers - Italy : Relief for burst dam
victims - Philippines : The Fourth National Conference of Social Work -
Royaume-Uni : Conférence Permanente des Associations de Travailleurs Sociaux -
Suède : La réorganisation des écoles de service social et d'administration publique-
Suisse : Administration en service social - Service social des travailleurs étrangers
BIBLIOGRAPHY.

Friendship among Social Workers

One of the most positive trends in the social work scene today is the growing effort which social workers on different continents are making to understand each others' problems and to aid each other in their professional development.

A leading role in this regard is being played by the Geneva section of the Swiss Association of Social Workers and the European Chapter of the National Association of Social Workers (USA). Throughout this past year, in Geneva, representatives of the local agencies have come to address the members of the European Chapter in order to help them understand the social service structure of this Canton in which they live and work. Plans have been made whereby the two groups can engage in projects of mutual interest.

In Athens, Rome and Frankfurt, the European Chapter has also begun cooperative projects with the local Associations of Social Workers.

In providing a meeting ground for the coordination of the work of Social Workers Associations in different countries, a valuable step forward has been taken which will help to further the goals of international social work.

M.L. BREEN

International Social Work

The October 1963 issue of "International Social Work", the joint publication of the International Conference of Social Work, the International Association of Schools of Social Work and our own International Federation of Social Workers (see

The Social Worker, Vol. VI, No 3, September 1963) contains the following main articles: The Contribution of Social Work in the Actual Operation of Community Development Programs, by Elly Carola de Puzo; Rapport de Synthèse des Travaux du Séminaire de Service Social de la Communauté Economique Européenne, par Pierre Laroque; International Students - Part III : Academic Provisions and the Study Experience, by Arthur S. Livingstone; The Reorganization of the Swedish Schools of Social Work and Public Administration; as well as news from the three sponsoring agencies.

International Courses on Social Policy and Administration

1. The Institute of Social Studies at the Hague (Netherlands), an international centre for research and postgraduate training in the social sciences with special emphasis on problems of rapid social change and economic development, is organising an Eight Month Course in Social Policy from May 5th to December 18th, 1964.

The course will deal i.a. with Basic processes of change and development - General principles of social policy and community development - Programming and organizing social development in developing countries - Training of planners and administrators for social policy under conditions of economic growth.

The fields of concentration during the first year will be in Community Development and Child and Youth Welfare Policy. The courses in the next year 1965, will deal with Community Development and Industrial Relations.

All courses are given in English. They consist of classes, seminars, field work and individual research. During summer, one month is reserved for observation of selected social policy programs.

Admission requirements include academic standing at graduate level, complemented or compensated by considerable experience in public service or teaching in the field of social policy.

Successful candidates will receive the Diploma in Social Policy. Applications for the course are invited before March 1st, 1964. For full particulars on this course or on others offered by the Institute, apply to : The Institute of Social Studies, 27 Molenstraat, The Hague, Netherlands.

2. The University College of Swansea (South Wales) announces a One-Year Diploma Course in Social Policy and Administration for Students from Overseas. Normally applicants should be 25 years of age or over and have substantial experience in social work or social administration in their own countries. They should have a university degree or similar qualifications and their studies should have included some of the social sciences. Those who apply without these qualifications will be considered if they can show they are capable of university work at graduate level and have appropriate experience. All applicants must have a good command of spoken and written English.

The course is intended to prepare experienced social workers and administrators for senior posts in the social services in their own countries at a policy, training, or supervisory level. The choice of subjects, of field work, and of the topic for the dissertation allows for a concentration on special interests relevant to future careers. The emphasis is on an integration between theory and practice as far as possible, and on independent postgraduate work.

The fee for the course is £ 200.0.0 plus the Students' Almagation Representative Council fee of £ 7.0.0. An estimate of minimum total expenses for the year's study at Swansea is £ 650, excluding warm clothing and return passage. All candidates must provide evidence of their ability to meet these expenses. The College may

require payment of fees from private students immediately after acceptance. Information about international awards and Government grants may be sought through the Ministry of Education of the candidate's own country or the British Council Representative in that country.

Applications forms may be obtained from :

Mr. J. McIntyre, M.A., The Registrar, University College of Swansea, Singleton Park, Swansea, Wales, or

Mr. C.J. Ritchie, O.B.E., Director, Fellowship Dpt. The British Council, 65, Davies Street, London, W.1.

Applications received after February 28, 1964, will not be considered unless there happen to be vacancies for the course starting in September 1964.

In addition to the One Year Course, the College offers a Two Year Diploma Course in Social Development for Students from Overseas. This is designed for people from low-income countries and others who intend to work in the field of social service in such countries. The course is planned as basis university training for younger men and women including those without substantial training or experience. Candidates for the Two Year Course should have university matriculation (or equivalent in the case of older candidates) and should have had some experience in statutory or voluntary social work, social administration or community development in their own countries. They should be at least 21 years old. Application forms can be obtained from The Registrar as indicated above. Minimum total expenses excluding passage to Britain and back, are about £ 600 per annum. The College is able to offer one scholarship covering university tuition (£200) per annum through the generosity of the Noel Buxton Trust. Enquiries about grants and scholarships from international or Government agencies for study in the United Kingdom should be made to the government of the candidate's own country or to the Representative of the British Council in that country.

3. Le Bureau des Affaires Sociales de l'Office Européen des Nations Unies organise à Montrouge (Seine), France, du 4 au 13 juillet 1964, un cycle d'études sur la formation supérieure du personnel de service social.

Devant la pénurie de travailleurs sociaux qualifiés et particulièrement aux échelons supérieurs de la conception et de l'administration des programmes, le principal problème est la promotion d'une élite professionnelle où se recruteront les cadres administratifs et techniques ainsi que les spécialistes chargés de la recherche et de l'enseignement professionnels. C'est pour étudier ces questions que le Bureau des Affaires Sociales a mis sur pied ce cycle d'études, dans le cadre de son programme européen de service social.

Les travaux qui s'appuieront sur les rapports des experts et sur l'organisation des programmes nationaux de service social, se dérouleront autour des thèmes suivants:

- Progrès professionnel et formation des élites ;
- L'encadrement administratif et technique du service social;
- Enseignement et recherche ;
- Eléments d'une culture professionnelle supérieure et organisation de la formation supérieure;
- Contribution du service social à l'encadrement de l'action sociale.

Les responsables de l'organisation du Cycle seront l'Ecole Nationale de la Santé et l'Institut de Service Social de Montrouge (dirigé par notre ancienne présidente, Mlle Ginet). La direction en sera confiée à M. E. Rain, ancien directeur général de la Population et de l'Entraide au ministère de la Santé Publique et de la Population, assisté d'experts et de spécialistes venus de plusieurs pays européens. Ces experts présenteront des rapports introductifs qui donneront lieu à des discussions par groupes.

Les participants, dont le nombre est limité à cinquante, seront choisis

parmi les candidats des pays collaborant au programme de service social, en fonction de la nécessité d'assurer une représentation géographique équilibrée et une répartition judicieuse des compétences.

Renseignements auprès des Comités Nationaux de Service Social.

World Recreation Congress

The International Recreation Association announces that a World Recreation Congress on Play, Recreation and Leisure will be held in Osaka and Kyoto, Japan, from October 2 to 7, 1964. Social workers are cordially invited to participate.

The World Recreation Congress will provide an opportunity for all groups - voluntary and governmental - concerned with the problem of leisure to exchange information and experience and review educational, cultural and social factors which influence recreation in family, community, school, religion, industry and rural life.

Leaflets and other information can be obtained from the Association, 345 East 46 Street, United Nations Plaza, New York 17, N.Y., U.S.A.

NATIONAL NEWS

INFORMATIONS NATIONALES

ETATS-UNIS

Le service social à la télévision

Sous le titre East Side/West Side, la chaîne de télévision CBS. inaugura le 23 septembre 1963 une série d'émissions hebdomadaires dans le but d'illustrer des "cas" traités par un service social new-yorkais. L'acteur bien connu Neil Brock jouait le rôle de l'assistant social. Les assistants sociaux qui virent les premières émissions de cette série réagirent fortement, les uns pour approuver avec enthousiasme, les autres pour critiquer avec violence et, naturellement, toutes les nuances intermédiaires.

La Commission des Relations de l'Association Nationale des Assistants Sociaux en ayant pris connaissance, décida d'offrir ses services au producteur. Mais elle décida aussi de demander à ses différentes sections de recueillir systématiquement pendant dix semaines tant l'opinion de leurs membres que du public en général sur l'intérêt et la valeur de ce programme.

Si les premières réactions spontanées étaient surtout indignées, le dépouillement des premières réponses sollicitées et reçues d'environ 350 assistants sociaux et 500 autres personnes donne un résultat assez différent.

Les assistants sociaux ont répondu comme suit aux quatre questions qui leur étaient posées au sujet de la première émission:

1. Pensez-vous que le comportement de Neil Brock reflétait les valeurs du service social ?

Très bien	22%
un peu	62%
pas du tout	16%

2. Estimez-vous le comportement de Neil Brock criticable du point de vue déontologique?

Pas d'opinion	27%
sur quelques points	60%
sérieusement	
criticable	13%

3. Estimez-vous que les réactions de Neil Brock aux situations avec lesquelles il était confronté correspondaient à celles d'un assistant social compétent ?

Très bien	14%
Non sur plusieurs points importants	60%
pas du tout	26%

4. En conclusion, pensez-vous que cette émission a favorisé la réalisation des objectifs de la profession d'assistant social ?

Beaucoup	8%
un peu	33%
pas d'opinion	18%
un peu entravé	25%
beaucoup retardé	16%

Les opinions des assistants sociaux sur les deux autres émissions considérées n'étaient pas très différentes.

Par contre, le public a réagi d'une façon beaucoup plus positive. Voici les réactions à la première émission, les deux autres n'en ayant pas suscité de très différentes :

1. L'émission vous a-t-elle plu ?

Oui	71%
Indécis	19%
Non	10%

2. Si l'un de vos proches était confronté par des problèmes analogues, voudriez-vous qu'un assistant social comme Neil Brock les aide ?

Oui	49%
Indécis	25%
Non	26%

3. Si le service social est tel qu'il apparait dans cette émission, voudriez-vous qu'il y ait davantage d'assistants sociaux dans votre ville ?

Oui	61%
Indécis	19%
Non	20%

4. Si le service social est tel qu'il ressort de cette émission, encourageriez-vous des jeunes à entrer dans cette profession ?

Oui	48%
Indécis	24%
Non	28%

5. Avez-vous l'intention de regarder l'émission la semaine prochaine si vous êtes libre lundi soir ?

Oui	72%
Indécis	15%
Non	13%

Il semble donc que le grand public - et c'est lui qu'on désirait intéresser - ait réagi d'une façon plus positive que les professionnels. Espérons donc que grâce à la collaboration que M. Harold W. Weissman, un assistant social très expérimenté, offre maintenant aux producteurs, l'émission fera toujours mieux connaître ce qu'est le service social tout en restant accessible au grand public. (D'après NASW News, vol. 9, No 1, novembre 1963)

P.S. Sans doute, il y a eu ou il y a dans d'autres pays des émissions télévisées sur le service social. Nous serions heureux que des lecteurs nous envoient des informations à ce sujet. (Réd.)

FRANCE

XIXth Congress of the National Association of Social Workers (Translation)

ANAS was pleased to have invited several foreign social workers to its annual meeting held in Lyon on November 9th, 10th and 11th 1963. The partici-

pants were impressed by the smooth functioning and good organisation as well as the high level of the presentations at the sessions. This brief summary can mention only a few. The discussions in the workshops were animated and sincere.

1,400 of the 6,000 members of the Association came to the meeting. Many of them were extremely happy to meet their colleagues from other corners of France whom they can meet but once a year on this occasion. Since the participants were lodged in town and the meeting hall was on the outskirts of town, it was necessary to remain the entire day. This made the long restaurant tables a kind of personal meeting place for old and new colleagues. There were also pleasant encounters in the buses to and from town as well as in the small 2 CV Citroens when a social worker would offer rides to town to others.

The theme of the Conference was "The Profession of the Social Worker" and Mlle Grunewald, the Président, explained the reasons for this choice of subject at the opening session : 1. The introduction of new regulations on professional training; 2. the various problems involved in raising professional status (Training top grades social workers, the inviolability of confidentiality before the judiciary, the liaison with Universities among others) ; 3. the need to clarify the future of the profession.

Many of the main speakers were experienced social workers. Mlle Lannier, in her presentation cited in particular the role of practical experience in training, and the need that theory and practice continue to be closely linked as they were at the beginning of professional training in the field, dating back to the end of the last century. She also discussed the delicate problem of the field work instructors who are expected to guide the practical work of the young workers whose theoretical preparation is more complete and advanced than theirs. This situation forces a much closer cooperation between the schools and the social agencies where the students do their field work training.

Professeur Chavanne, a jurist, spoke on the subject of the profession's control of itself according to its own ethical standards. This question of professional ethics was also the subject of a paper by another social worker, Mlle Boudard. She explained the title of the law which describes the professional duties and defines social work as a service to mankind in the spirit of the Declarations of the Rights of Man and of the Rights of the Child. Other definitions show that social work has undertaken to respect the individuality of man, and appeals to groups and society to act in the same spirit. Mlle Boudard also emphasized the difference between the ideas and techniques prevalent today with those of 1948.

It is necessary to mention the lecture of Mlle Chouffier on the professional association. She pointed out that the founders of ANAS looked upon it as truly professional, not as a trade union. She wondered whether this formulation was still valid today, and raised questions concerning the new role of the Association.

M. Bergerat addressed the assembly in the name of the Minister of Health. He believed that the changes in the curriculum of social service studies was a contribution towards raising the status of the profession. There is a great lack of social workers in France, and for this reason the official circular foresees a better division of tasks between professionals and aids.

I participated in one of the workshops devoted to training and advanced courses at which some 40 persons were present. A preliminary review of the experience in this field showed a great variety of activity, according to regions and the particular interests. There were advanced itinerant courses

organised by a regional school, run by an expert in groupwork and a psychologist; there were mixed courses open both to students at a social work school, and to practicing social workers in the area; courses in psychology by a professor who came from Paris, followed by consultation in individual cases; advanced courses run by other organisations which were attended by many social workers. They also discussed the possibility of courses by correspondence. Repeatedly recommendations were made that highlighted the necessity for a very close collaboration in this field between the departmental sections of ANAS and the regional schools.

At the closing session, the President recalled that this concern for advancement was not new, but it was so pressing now that it would be the main preoccupation of the National Committee in the near future.

For the first time a male social worker was elected on the National Committee. Its officers are now:

President: Mlle Grunewald (re-elected)

Vice-Presidents: Mlles Chouffier, Giraud and Grunenwald (re-elected)

General Secretary: Mlle Moinet (new)

J.M.S.

ITALY

Relief for burst dam victims

Soon after the disaster of the Vajont dam in Northern Italy which overflowed at the end of last year causing the death of 2000 persons, destroying the whole town of Longarone and many houses in surrounding districts, an emergency meeting of the regional section of the National Association of Social Workers offered their cooperation to the Relief Commissioner. As a result a Social Work Bureau was created with the task of establishing the needs of the population, whether of the family groups as such or of special groups like orphans, handicapped people and old people, so as to be able to give the Commissioner and the local authorities the required evidence for drawing up a relief plan. It is worthwhile mentioning that not only economic but social and psychological needs were to be considered. A number of social workers seconded from various agencies manned that new Bureau in cooperation with other social workers, students of social work schools and voluntary helpers.

Special care was taken to enquire systematically into the situation of total orphans and each of them was ultimately entrusted to a special social worker who got in contact with further relatives, so as to make as full a report as possible on his present situation as well as on his present and future needs. The total number of children and young people who lost their parents through the disaster reached 79; 48 were taken care of by relatives, 26 were placed in institutions and other solutions were found for 5. As practically all had relatives who could assume guardianship, it was not possible to reply affirmatively to the numerous offers of adoption which were received from other parts of Italy. All the individual reports on children are now in the hands of the Magistrate who is to reexamine the cases within a few months on the basis of psycho-social reports to be drawn up by the Child Welfare Workers of the Ministry of Justice.

It was also planned that every single family affected by the disaster would be visited by a social worker who would find out all about their present situation as well as their immediate or future needs.

It should be stressed also that other members of the regional professional association lent their cooperation over the weekends in a voluntary capacity. In all they were about 60. (From ANAS, 20 December 1963)

PHILIPPINES

The Fourth National Conference of Social Work, scheduled on November 28, 29 and 30, 1963, had as its main theme "Social Planning and the Contribution of Social Work to the Socio-Economic Programme". Dr. Roberto R. Sucgang was appointed as the over-all chairman of the Conference.

Now 15 years old, the Philippine Association of Social Workers has never had permanent headquarters or permanent staff. It has been decided to overcome this handicap in 1963 and a Fund Drive was sponsored by the Association with the double target of securing funds for the Fourth National Conference of Social Work, so that the conference tax on individual delegates should not be prohibitive, and of procuring resources enabling the Association to maintain a business office where it can carry out to fulfillment its many projects for the benefit of more social workers. (From Social Work, Nos 7 and 8, 1963)

ROYAUME-UNI

Les buts de la Conférence Permanente des Associations de Travailleurs Sociaux ont été fixés comme suit dans les statuts approuvés lors de la première réunion en février 1963 :

- a) promouvoir la création d'une association nationale unifiée d'assistants sociaux qualifiés;
- b) améliorer la pratique du service social et établir des normes appropriées de travail et de formation;
- c) faciliter les relations entre organisations et la coordination des activités;
- d) élaborer une politique commune au sujet des questions intéressant les travailleurs sociaux et la pratique du service social;
- e) faire connaître l'opinion des assistants sociaux sur des questions de politique sociale;
- f) intervenir dans toute affaire présentant un intérêt commun pour les associations membres.

Le Bureau de la Conférence Permanente se compose de :

M. David Jones, chargé de cours à l'Institut National de Formation en Service Social, président;

Miss E. Warren, assistante sociale en chef à l'Hôpital d'Hammersmith, vice-présidente;

M. E.G. Pratt, "Assistant Principal Probation Officer", Service de Probation de Londres, trésorier;

Miss M.R. Barnes, secrétaire générale de l'Association des Assistants Sociaux Psychiatriques, secrétaire.

La Conférence Permanente a constitué trois commissions. Celle de la formation, présidée par Miss K. Lewis, a étudié un rapport sur le recrutement et la formation des assistants sociaux. Celles des Relations Publiques, présidée par Miss M. Taylor, s'est renseignée auprès d'autres organisations professionnelles sur la manière dont elles conduisent leurs relations avec la Presse et avec le Parlement. Celle des Relations Internationales, présidée par M. H. Sanders, examinera comment la Conférence peut représenter le service social sur le plan international. Il y a en outre une Commission Générale qui est responsable des questions administratives.

Bien que pendant les premiers mois de son existence, la Conférence Permanente ait été surtout occupée de s'organiser et d'élire les membres de ses commissions, elle a pourtant déjà pris deux initiatives qui ont prouvé qu'elle peut valablement représenter la profession. Il est prévu un Centre d'information

de service social dont la tâche serait de répondre aux nombreuses demandes de renseignements sur la formation professionnelle des assistants sociaux qui parviennent actuellement directement à chacune des associations membres; ce centre serait organisé conjointement avec l'Institut National de Formation en Service Social. La seconde initiative est une réception organisée le 7 octobre 1963 à l'intention des membres du Conseil pour la Formation en Service Social, du Conseil pour la Formation des Visiteuses d'Hygiène, du Conseil Central de Formation en Protection de l'Enfance et du Comité Consultatif de la Probation, réception au cours de laquelle le président de la Conférence Permanente a décrit son but et son activité.

Il faut mentionner encore l'activité de deux groupes de travail; l'un à Oxford examine les critères d'admission et l'autre, à Birmingham, fait une étude des salaires.

Une réunion des membres des associations constituantes était prévue à Londres, au début de janvier 1964, durant la Conférence Nationale de Service Social. (D'après Case Conference, Novembre 1963)

SUEDE

La réorganisation des écoles de service social et d'administration publique

Le Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes avait chargé en juin 1960 une commission spéciale d'examiner les buts, la substance et l'organisation de l'enseignement donné par les écoles de service social et d'administration publique. Cette Commission devait en particulier : soumettre des propositions en vue d'augmenter le nombre de places accessibles aux étudiants dans ces écoles; examiner le problème des futurs objectifs et des programmes d'études dans les écoles; examiner la place de ces écoles dans le système d'enseignement supérieur.

Le Parlement a déjà approuvé et donné suite à deux premiers rapports intérimaires, l'un en septembre 1960 au sujet de l'augmentation du nombre de places disponibles dans les écoles existantes et l'autre en mai 1961 proposant la création d'une nouvelle école à Umea, avec le résultat que le nombre d'étudiants a pu passer de 165 en 1960/61 à 380 en 1962/63.

Enfin, en septembre 1962, la Commission a présenté son rapport final qui prévoit une nouvelle augmentation du nombre des places et des améliorations importantes tant dans l'enseignement théorique que pratique. Le Parlement doit encore approuver ce rapport avant qu'il soit donné suite à ses recommandations.

Ces dernières années, les autorités locales ont éprouvé des difficultés croissantes à recruter des assistants sociaux pour des postes devenus vacants ou de nouveaux postes. Mais la Commission d'enquête a trouvé difficile de faire des pronostics valables quant à la demande future comme les données de base se modifient constamment; elle a donc jugé préférable de s'en tenir aux grandes lignes de développement pour fonder ses propositions.

Elle pense que les enquêtes précédentes ont sous-estimé la demande de personnel qualifié en service social et administration publique. Tous les indices montrent une tendance contraire, y compris l'orientation de plus en plus préventive du service social, l'ampleur des projets de réhabilitation, l'extension des services de cas individuels et l'élargissement du champ d'action des autorités locales ainsi que de leur responsabilité financière. Cette carence de personnel qualifié et surtout d'assistants sociaux n'a fait que s'accroître ces dernières années. Il est donc nécessaire d'augmenter encore les possibilités de formation et ceci le plus rapidement possible en accroissant la capacité des écoles existantes de façon à pouvoir admettre environ 480 étudiants pour l'année scolaire 1963/64. En fait il y a eu environ 1400 demandes d'admission.

La Commission considère les écoles comme étant de niveau universitaire, devant offrir un enseignement de qualité supérieure et encourager la recherche sociale. Ce caractère universitaire devrait être renforcé à l'avenir de manière à mettre ces écoles au même niveau que les autres écoles professionnelles fonctionnant dans le cadre des universités.

Il faut s'attendre à ce que les diplômés de ces écoles soient employés par les services sociaux des autorités locales ou comme assistants médico-sociaux ou encore dans des institutions, l'administration des assurances sociales, les services sociaux d'entreprise et les services administratifs (pas seulement sociaux mais aussi généraux et de planning) des autorités locales ou de comtés, de la Santé Publique, ainsi que dans d'autres organismes ou institutions. On en demandera sans doute aussi davantage dans les services de l'Etat traitant de questions sociales et dans les services du personnel d'entreprises commerciales et industrielles.

La Commission attache de l'importance à un programme coordonné de recherches sociales dans les domaines qui sont d'un intérêt spécial pour les écoles de service social et d'administration publique. Il devrait être créé à cet effet des chaires dont le titulaire partagerait son temps entre l'école et la faculté des sciences sociales d'une université voisine, mais en donnant la primauté à sa responsabilité envers l'école.

La Commission a encore proposé un accroissement du temps consacré à l'enseignement théorique et une formation pratique plus efficace, l'introduction d'un cours de sciences sociales destiné à servir de base à l'étude des diverses disciplines; une possibilité accrue de se spécialiser déjà au cours des études suivant la demande du marché.

Les étudiants continueront à suivre les trois filières aboutissant respectivement à un diplôme de service social, un diplôme d'administration publique et locale et un diplôme non professionnel de sciences sociales.

La question s'est aussi posée d'une différenciation des normes, certains postes ne requérant pas une formation aussi poussée que d'autres. La Commission a donc réservé la possibilité de cours moins longs et organisés par des établissements qui ne seraient pas de caractère universitaire, les écoles de service social continuant à former du personnel hautement qualifié. D'autre part, la formation actuelle n'est quelques fois pas suffisante pour certains postes. Afin d'y remédier, la Commission propose que la durée totale des études reste 3½ ans, mais ne comprenne plus une année de préstage comme c'était le cas jusqu'à présent, augmentant ainsi le temps consacré tant aux études théoriques qu'à la formation pratique. Le plan d'études proposé par la Commission prévoit la répartition suivante:

- 1^{er} semestre: cours de base d'instruction civique et de sciences sociales comprenant le droit, les sciences politiques, la statistique, la psychologie, la sociologie et la psychologie sociale, la politique économique et sociale, ainsi qu'une introduction pratique à l'administration publique et aux méthodes de service social;
- 2^e semestre : même programme
- 3^e semestre : stages
- 4^e semestre : études spécialisées
- 5^e semestre : études spécialisées
- 6^e semestre : stages
- 7^e semestre : études spécialisées.

Il s'y ajouterait deux mois de stages pendant les vacances d'été.

Les disciplines étudiées en vue d'examen permettront à l'étudiant une certaine spécialisation. Il devra suivre pour chacune un cours de base traitant surtout les questions de méthode puis, à choix, la partie de la discipline qu'il pense devoir lui être le plus utile dans sa carrière future. Voici la liste de ces disciplines avec l'indication entre parenthèses des choix possibles:

Sciences politiques (administration publique, administration sociale)

Théorie du droit (législation relative aux autorités locales et droit civil, législation sociale)

Economie sociale et administration commerciale (administration économique des autorités locales, administration commerciale y compris le service du personnel, politique sociale)

Sociologie (sociologie du travail, désintégration sociale, dynamique de groupe)

Psychologie (psychologie individuelle et psychiatrie)

Casework

Il est en outre proposé aux étudiants un cours spécial de médecine sociale.

Les stages jouent un rôle important dans le programme d'études. Si plus de la moitié se fait à présent avant le début des études théoriques, il est prévu de supprimer désormais les stages préalables comme condition d'admission et de les répartir entre deux périodes de cinq mois au cours des études, plus une fois deux mois pendant les vacances d'été. Les stages sont fermement considérés comme partie intégrante des études, c'est-à-dire comme apportant des connaissances nouvelles tout en apprenant à l'étudiant à travailler méthodiquement. Ils exigent beaucoup d'intérêt et de bonne volonté de la part des organismes et des personnes prenant des stagiaires. D'après la Commission, il serait équitable que les personnes fonctionnant comme superviseurs reçoivent une rémunération appropriée, mais la question doit encore être étudiée. La rémunération des étudiants-stagiaires devrait aussi être standardisée.

Il y aurait aussi lieu d'expérimenter un système de centres spéciaux dans lesquels un grand nombre d'étudiants seraient admis simultanément en vue de leur formation pratique.

Les écoles devraient, comme par le passé, rester responsables du placement dans les stages. Elles devraient aussi organiser des cours spéciaux pour les superviseurs.

Enfin, le rapport donne plusieurs exemples de la manière dont les disciplines peuvent être combinées selon les spécialisations.

La Commission s'est aussi occupée de l'équivalence à accorder aux études dans les écoles de service social et d'administration publique en vue d'études universitaires ultérieures.

En ce qui concerne les conditions d'admission, la Commission estime important de ne pas fermer la porte à des candidats n'ayant pas passé le "studentexamen" (plus ou moins l'équivalent d'un baccalauréat), bien que l'on compte que leur nombre diminuera à l'avenir puisque l'accès au gymnase est facilité. La principale condition d'admission doit être la capacité d'étudier du candidat et sa culture générale qui doit être d'un niveau équivalent à celle du "studentexamen".

La Commission estime préférable que les écoles continuent à rester pour le moment des établissements d'enseignement indépendants des universités. Par contre, elles devraient dépendre de l'Etat dès le 1^{er} juillet 1963.

Il faudrait en outre créer dans chacune des écoles huit chaires à plein temps au lieu de se contenter comme jusqu'à présent d'enseignants payés à l'heure. Les règlements à leur égard comme à celui des autres membres du personnel devraient être similaires à ceux appliqués au personnel universitaire. (Traduction résumée d'un rapport de Mlle Marja Almquist à l'Association Internationale des Ecoles de Service Social, paru dans "International Social Work", Vol. VI, No 4, octobre 1963)

SUISSE

Administration en service social

Sur l'invitation de l'Association Suisse des Travailleurs Sociaux, quelque 200 assistants sociaux se sont réunis à Brunnen du 16 au 19 octobre 1963 pour étudier le thème "Administration en service social".

Ces dernières années, les services sociaux, tant publics que privés, se sont multipliés dans notre pays. Comme partout ailleurs, ils ne s'adressent plus seulement aux pauvres et aux faibles, mais sont à la disposition de toute la population. Et l'on retrouvait chez les participants aux journées d'études une aussi grande diversité que celle présentée par la gamme des services sociaux : assistants de commune, d'hôpital, d'entreprise; tuteurs; secrétaires d'institutions sociales telles que Pro Infirmis, Pro Senectute; directeurs de maisons; assistants d'oeuvres privées, confessionnelles; professeurs d'écoles de service social.

Le thème fut introduit par des conférences données par les deux experts de l'ONU qui avaient apporté leur concours à ces journées d'études.

Mrs. Kate KATZKI, ACSW, Genève, exposa l'évolution et l'adaptation des principes de base du service social aux questions administratives. Par travail social, il faut entendre un travail planifié conçu pour aider les individus et les groupes à trouver une solution à leurs problèmes sociaux. Ce travail prend racine dans la conviction que chaque homme peut grandir, qu'il peut changer, et qu'il doit être traité avec respect, sans préjugé. Notre effort sera donc d'amener l'homme, selon ses possibilités, à s'aider lui-même. Le terme "administration" dépasse de beaucoup la notion "partie commerciale" d'un service social. Sa fonction est de préciser les buts à atteindre, de décrire les tâches, de trouver les moyens nécessaires pour accomplir ces tâches et d'administrer ces moyens de façon à ce que le travail soit bon et fructueux.

L'administration considérée sous cet angle concerne tous les collaborateurs, du directeur au jeune apprenti. Chaque travailleur doit assumer, à son poste, sa part de responsabilité. Chaque employé a le droit et le devoir de connaître les buts et les directives de l'institution pour laquelle il travaille. Inversement, la direction doit être orientée sur le travail et les observations de ses collaborateurs, afin qu'elle puisse se rendre compte si les tâches accomplies correspondent aux besoins existants. Une bonne organisation, des statistiques, des moyens de communication internes adéquats, des aides bénévoles bien informés, des travailleurs sociaux qualifiés, sont autant d'éléments essentiels à la bonne administration d'une institution sociale. Une administration moderne tend à ce que les buts et les méthodes correspondent aux besoins réels et que les tâches fixées soient remplies le plus rationnellement possible.

M. René RIO, Sous-directeur à l'Union Nationale des Caisses d'Allocations Familiales, Paris, parla des communications externes du service social. Ces communications s'établissent avec une "administration" qui peut être représentée par un simple employé de bureau, un chef de service ou un directeur

général. Trop souvent, "quand bien même ils parlent la même langue, les hommes qui travaillent ensembtent parlent rarement le même langage". Le contenu du message est souvent déformé, dénaturé à l'émission ou à la réception du fait de facteurs subjectifs. Il n'y a pas forcément "adéquation" entre l'intention de l'émetteur et l'attente du récepteur, comme l'a montré le conférencier dans ses portraits de l'administrateur et de l'assistante sociale, portraits brossés à la manière des "Caractères" de La Bruyère. Un système de coordination est nécessaire. Il convient d'abord de se mieux connaître - et pour cela de se faire connaître - et de chercher aussi à se mieux comprendre. Les collectivités et les services sociaux devraient confronter ce qui se passe avec ce qu'on avait voulu instaurer à l'origine en créant des réseaux de communication. Cela devrait aboutir à un programme d'action commune.

Les discussions de groupe avaient pour but de voir, sous un angle plus concret, le problème des communications internes et externes de l'administration en service social. Les services sociaux officiels, tout en reconnaissant certains avantages réels à la multiplicité des organisations - due à notre état fédéraliste - ont souligné l'urgence d'une coordination. On a soulevé la question, toujours délicate, du secret professionnel, celle de la terminologie, de la façon dont sont choisis les cadres.

Les services sociaux privés ont traité le problème des comités, à la fois employeurs, responsables du financement, représentatifs sur le plan officiel, et composés souvent en grande partie de personnes non qualifiées. La question des statistiques est soulevée : comment les établir pour qu'elles donnent à la fois une image quantitative et qualitative du travail? Comment vont-elles être interprétées? On émit le vœu de voir se former une commission pour la planification du travail social en Suisse.

L'assistante sociale d'un service secondaire se demande toujours jusqu'où elle doit s'intégrer dans l'administration de l'entreprise qui l'a engagée. Le problème du secret professionnel se pose de façon plus aiguë encore que dans les autres services.

Les groupes romands - polyvalents - ont étudié, sur le plan des relations internes, les moyens à mettre en action pour définir la place de chacun dans une institution (colloques, dossiers, accueil, salaires, etc.), les avantages de la supervision, et le problème des aides bénévoles. Dans les questions de relations externes, on parla de planification, de coordination, de recherche sociale, d'information. Des vœux ont été émis, sollicitant

- une amélioration par les écoles de service social de la formation des assistants dans le secteur de l'administration sociale
- une remise à jour périodique des connaissances (recyclage)
- l'étude d'un institut fédéral de recherche sociale
- une orientation dans le sens social d'une politique fédérale dynamique de subventionnement.

"L'Administration en service social" était pour la majorité des participants au cours un domaine nouveau. Il a suscité beaucoup d'intérêt et l'étude amorcée se prolonge actuellement dans plusieurs régions ou grandes organisations.

M. ROSSET

Service social des travailleurs étrangers

La Conférence Nationale Suisse de Service Social (Brandschenkestr. 36, Zurich 1) a publié en janvier 1964 des recommandations pour l'assistance sociale aux travailleurs étrangers et à leurs familles en Suisse au prix de Fr. 0,20 l'exemplaire. L'édition allemande sera suivie sous peu d'une édition en français. En même temps a paru le tiré à part d'un article de M. Wälchli sur l'assistance sociale aux travailleurs étrangers en Allemagne.

BIBLIOGRAPHY

New Thinking of Changing Needs - This booklet published by the Education Committee of the Association of Social Workers, contains the following articles, originally given at the Oxford Conference held in April 1963 :

- Marital Casework, by Mrs. K. Bannister, B.A., Caseworker, Family Discussion Bureau;
- Unmarried Parents - Indications for Social Policy, by Mrs. M. Brammal, M.A., A.M.I.A., General Secretary, National Council for the Unmarried Mother and her Child;
- Casework with Children, by Mrs. C. Winnicott, Lecturer, Applied Social Studies Course, London School of Economics;
- Casework with the Mentally Ill, by Dr. D. Winnicott, F.R.C.P., Consultant Psychiatrist, Paddington Green Children's Hospital;
- The Skills of Supervision - Teaching Method in Training Social Workers, by Miss O. Stevenson, M.A., Tutor in Social Work, University of Oxford.

To be ordered from Association of Social Workers, 1 Leopold Avenue, London S.W. 19. Price: 3/6d or 4/- including postage